

# Lettre aux élus

N° 41 - JANVIER 2016



Bonne année 2016  
Bonne année 2016

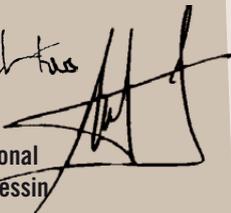
*Je vous souhaite au nom des élus et de l'équipe du Parc mes meilleurs vœux pour 2016. Avec la Loi NOTRe, votée en août 2015, cette nouvelle année s'annonce dense en reconfigurations territoriales : création de communes nouvelles, fusions de communautés de communes, fusion de nos 2 régions. Ces changements vont impacter fortement le syndicat mixte du Parc dans ses statuts et donc dans sa gouvernance et ses équilibres politiques. Nous y travaillons depuis plusieurs mois et poursuivrons dans les semaines à venir.*

*En accueillant les nouveaux élus normands lors des élections en assemblée générale le samedi 5 mars prochain, les élus communaux du territoire entreront également en tant que membres.*

*Ces bouleversements occasionneront une période d'instabilité à différentes échelles politiques.*

*Comme à son habitude, le Parc s'appliquera à créer des conditions de travail et de réflexion collégiales, nécessaires à la mise en œuvre de notre charte 2010-2022 en phase avec nos engagements en tant que signataires.*

*Autre changement majeur, l'installation définitive des équipes techniques et administratives au printemps à Saint-Côme-du-Mont (Carentan-les-Marais). De nouveaux locaux à haute valeur environnementale pour une nouvelle dynamique d'équipe.*

Bonne année à tous et tous  
  
 Marc Lefèvre  
 Président du Parc naturel régional  
 des Marais du Cotentin et du Bessin

[www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

## Besoin d'aide ?

### Les expositions viennent à vous !

Vous aimeriez une exposition pour l'organisation d'un événement ou juste pour agrémenter un espace quelques semaines ? Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin peut répondre à votre demande.

Au fil des années le Parc a réalisé différentes expositions qu'il peut mettre à votre disposition pour mettre en valeur un projet autour des richesses de notre territoire ou pour sensibiliser les habitants à l'environnement, l'histoire ou le bâti traditionnel.

Créées dans un premier temps pour leur exposition à la Maison du Parc, elles sont pensées, dès leur conception dans des formats réutilisables. « Terres de bâtisseurs », « Patrimoine fluvial et bateaux des marais », « Migrateurs ! », « Le marais blanc, miroir du ciel et fait du temps », « Exp'eau », « Le temps de la Reconstruction » sont quelques unes des thématiques disponibles pour partager des connaissances et valoriser des patrimoines.

De **photographies encadrées** aux **impressions sur toiles grands formats**, les expositions du Parc sont adaptables à de nombreux lieux et à destination de tous les publics. Si vous souhaitez enrichir vos événements, tout en contribuant à relayer le travail du Parc au plus près des habitants, n'hésitez pas à demander la liste de nos expositions itinérantes.

**Le Parc les prête gratuitement aux communes adhérentes** et à l'ensemble de ses partenaires (offices de tourisme, médiathèques, associations, musées, établissements scolaires, centres de loisirs, communautés de communes...). Le prêt peut durer de quelques jours à plusieurs semaines.

#### Comment emprunter une exposition du Parc ?

Il suffit d'en faire la demande (téléphone, mail ou courrier) pour s'assurer qu'elle est disponible. Une fois l'exposition réservée, son prêt fait l'objet d'une convention qui garantit son bon usage. Un passage à la Maison du Parc permet de la récupérer et d'en faire profiter le public...



Expo « Terre de bâtisseurs » à l'Office de Tourisme Baie Cotentin (Carentan), été 2015.

**Pour en savoir + :** Karen Chaput, chargée des expositions et scénographies.  
 02 33 71 65 30 - [kchaput@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:kchaput@parc-cotentin-bessin.fr)

Dépôt légal : septembre 2006  
 Édition trimestrielle - Tirage : 1950 ex. - ISSN papier : 1290-3442  
 Directeur de publication : Marc LEFÈVRE.  
 Directeur de rédaction : Bénédicte DUPARD

© P n r des Marais du Cotentin et du Bessin  
 Crédit photo : © E. Patte, G. Hedouin, N. Lavillonnière (PnrMCB),  
 M. Guérard, J.P. Anne, OT Isigny-Grandcamp Intercom.  
 Imprimé sur du papier certifié PEFC avec des encres végétales.  
 Par l'imprimerie Anquetil - Condé-sur-Noireau (14).



Parc  
 naturel  
 régional  
 des Marais du  
 Cotentin et du Bessin

Une autre vie s'invente ici



## Que fait le Parc ?

### Accompagner les associations syndicales

– L'exemple du remplacement des portes à flot de l'Aure.

Depuis sa création, l'appui du Parc aux acteurs de l'eau est essentiel pour atteindre ses objectifs. Le Parc accompagne ainsi les associations syndicales de marais dans l'impulsion et la mise en œuvre d'actions, tels que des travaux d'entretien de la zone humide, la gestion de l'eau, l'amélioration de la continuité écologique au droit des ouvrages, etc.

Après les portes à flot de la Barquette à Saint-Côme-du-Mont (nov. 2014 et juil. 2015), les portes à flot du Pont du Vey aux Veys (sept. 2015) et en attendant les portes à flot de la Taute en 2016 à Saint-Hilaire-Petitville, ce sont les portes à flot de l'Aure à Isigny-sur-Mer qui ont fait l'objet de travaux de remplacement. De nouveaux vantaux équipés de vantelles vont permettre leur franchissement par les civelles.

Que ce soit pour le recrutement d'un bureau d'étude pour le dimensionnement des nouveaux équipements ou celui d'entreprises pour les travaux, le Parc a rédigé le cahier des charges en soutien à l'association syndicale de la vallée d'Aure Inférieure.

Sur le marais de l'Aure, ce travail se traduit également par le remplacement d'un jeu de portes à flot sur le pont au Douet et d'un vantail sur le pont aux vaches, avec aménagement d'une vantelle sur chaque ouvrage (nov. 2015), et l'aménagement d'échancrures ou de dérivations anguillères sur les six principales vannes de régulation de l'eau (l'été 2016).

**Pour en savoir + :** Clément Nalin, chargé de mission zones humides - 02 33 71 60 90 - [cnalin@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:cnalin@parc-cotentin-bessin.fr)

### Le chantier de la Maison du Parc se poursuit...



La passerelle entre nouveau et anciens bâtiments, les cloisons en enduit, la toiture de la ferme « annexe ».

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin - Siège administratif - 17 rue de Cantepie - 50500 LES VEYS

Tél. 02 33 71 61 90 - [info@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:info@parc-cotentin-bessin.fr) - [www.parc-cotentin-bessin.fr](http://www.parc-cotentin-bessin.fr)

# D'autres l'ont fait !

## Proposer des activités « hiver au marais »

Interview de Clémence Fossé, responsable de l'Office de Tourisme intercommunal d'Isigny-Grandcamp.

### Pourquoi l'O.T. a-t-il choisi de participer à ce programme ?

« Notre Office de Tourisme participe au programme « L'hiver au marais » depuis 2012. Notre première participation s'est faite à l'invitation du Parc, pour élaborer un circuit de découverte du marais de l'Aure dans le cadre des circuits thématiques visant à faire découvrir les différentes vallées du Parc. En parallèle, nous avons travaillé à la construction d'une nouvelle animation, spécifique à notre territoire.



### Comment l'O.T. a-t-il procédé pour créer cette animation ?

Depuis 2010, nous avons mis en place des circuits de découverte du territoire en attelage, proposés l'été. Ils permettaient notamment de découvrir le marais. Nous avons donc étudié la possibilité d'un circuit adapté à la saison hivernale avec notre prestataire, les Attelages de la Nicollerie. Nous avons choisi de nous appuyer sur des aménagements mis en place avec le Parc et avons sélectionné le belvédère de Saint-Germain-du-Pert qui domine le marais. Nous avons également cherché à associer des prestataires touristiques pour étoffer notre offre. Pour le contenu « pédagogique », nous avons bénéficié de l'accompagnement des agents du Parc. C'est ainsi que nous sommes parvenus à proposer un circuit commenté des marais en attelage, suivi d'une dégustation de cidre chaud à la ferme des Vergers de Romilly.



### Quel intérêt pour le territoire ?

Depuis cette première édition mise en place avec l'aide du Parc en 2012, nous avons reproposé notre offre chaque année, en la faisant évoluer (avec de nouveaux supports pédagogiques par exemple). En janvier et février 2015, nous avons ainsi organisé quatre sorties qui ont affiché complet ! Cela a permis de proposer des animations à une période plus creuse et de développer le tourisme de proximité. Aujourd'hui, nous avons même des estivants qui reviennent spécialement pour participer à ces sorties ! »

**L'hiver au marais**  
une saison à ne pas manquer !

Les sorties attelages 2016 « Marais et gourmandises au rythme des chevaux » à partir de St-Germain-du-Pert : Samedi 16 et 30 janvier, Mardi 9 et Samedi 27 février. Renseignements au 02.31.21.46.00.

**Pour en savoir + :** Nathalie Lavillonnière, chargée de mission tourisme - 02 33 71 61 90 - [nlavillonniere@parc-cotentin-bessin.fr](mailto:nlavillonniere@parc-cotentin-bessin.fr)

## Décisions d'élus

Extrait des principales décisions des bureaux du 12 octobre et 23 novembre et du comité syndical du 23 novembre 2015.

- **Fonds de sauvegarde terre-chaume :** 2 dossiers désengagés sur les communes de Tribehou et Rémy-sur-Lozon pour un montant total de **6 271 €**. 5 dossiers soutenus sur les communes de Tribehou, Colombières, Graignes-Mesnil-Angot et Saint-Jores pour une aide totale de **10 605 €** représentant un montant de travaux de **53 026 €**.
- **Politique culturelle :** 2 dossiers soutenus : une aide de **1 000 €** à l'Association l'Harponneuse de Grandcamp-Maisy pour la mise en place de 4 résidences d'artistes autour du patrimoine naturel de la commune de Grandcamp-Maisy, une aide de **856 €** à l'Association Au fil de l'osier de Rémy-sur-Lozon pour les visites extraordinaires autour du musée de la vannerie.
- **Plan de gestion du bocage :** 6 dossiers soutenus : linéaire de haie replantée de 758 ml pour une aide totale de **8 064 €** dans le cadre de la convention relative aux mesures d'accompagnement du projet THT Cotentin-Maine.
- **Assemblée générale du Parc :** samedi 5 mars 2016 à la Maison du Parc, 3 village Ponts d'Ouve à Saint-Côme-du-Mont.

